



# Le Caneton

La lettre d'information de la Ferté-Imbault



*Isabelle Gasselin, Maire de la Ferté-Imbault,  
Vice-présidente du Conseil départemental de Loir-et-Cher  
et son Conseil municipal  
vous souhaitent une Bonne Année 2018*

## BIBLIOTHEQUE COMMUNALE SA CONSTRUCTION

### **Appel aux dons... via la fondation du patrimoine**

La commune a décidé de faire appel à la Fondation du patrimoine en vue de mobiliser le mécénat populaire afin de l'aider à financer le projet de construction de la bibliothèque communale et du cabinet médical.

La Fondation du patrimoine créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997 a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité le plus souvent non protégé par l'Etat au titre des monuments historiques.

Elle a déjà porté nombre de projets en région Centre grâce à la participation personnelle des administrés des communes concernées par un projet semblable à celui de La Ferté-Imbault. On peut ainsi citer comme exemple la réhabilitation de La Maison Feuillette à Montargis (45), l'Eglise Notre Dame de Germiny-L'Exempt (18) ou encore La Halle de Bracieux (41).

Chaque année, près de 2500 projets sont soutenus, plus de 40 000 donateurs sont dénombrés et 3600 emplois créés ou maintenus dans le secteur de la restauration du bâti ancien.

Faire appel à la Fondation du patrimoine pour lancer une souscription ouvre à la commune la possibilité de bénéficier de diverses aides. En effet, grâce au concours de la région Centre, une subvention peut être octroyée par la Fondation du patrimoine à la commune si et seulement si les dons récoltés atteignent un minimum de 5% du montant des travaux.

## **FLASH INFO**

**Mme Le Maire et son Conseil municipal  
vous convient  
à la cérémonie des vœux  
le vendredi 12 janvier 2017 à 18h30  
Salle des fêtes Madeleine Sologne.**

Le montant total collecté sera visible sur la fiche-projet du site internet de la Fondation: [centre.fondation-patrimoine.org](http://centre.fondation-patrimoine.org)

De plus, des codes d'accès vous seront communiqués à titre individuel afin que vous puissiez consulter à tout moment l'évolution de la souscription sur le site dédié.

L'équipe municipale a la volonté de rendre à la dénommée Maison Blanche toutes ses caractéristiques d'origine en harmonie avec l'architecture locale.

Vous pourrez ainsi accompagner l'effort de l'équipe municipale à vouloir sauvegarder son patrimoine avec pour finalisation d'y installer notre bibliothèque municipale et un cabinet médical.

Il y sera développé toute une programmation culturelle riche en manifestations aussi variées que chaleureuses permettant à tout à chacun, toutes générations confondues, de se retrouver pour continuer à faire vivre notre village.

Nous comptons donc sur votre implication et n'hésitez pas à faire un don sur le site de La Fondation du patrimoine, auprès de la commune le jour les vœux du Maire ou durant toute l'exécution des travaux.

**Nous vous rappelons que faire un don ouvre droit à une réduction d'impôts !**

**Nous comptons sur votre générosité !**

## 2018... ANNÉE DU RECENSEMENT SUR LA COMMUNE !

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans notre commune. De ce chiffre découlent la participation de l'Etat au budget communal ou encore le nombre de conseillers municipaux. Il permet également d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière de construction de logements par exemple.

**Le recensement sur la Ferté-Imbault va se dérouler du 18 janvier au 17 février 2018.**

### **Le recensement comment ça marche... ?**

A ce titre, un des trois agents recenseurs recrutés par la commune se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires papier à remplir lisiblement qu'il viendra reprendre à un moment convenu avec vous.

Pour faciliter son travail, nous vous remercions de répondre sous quelques jours.

Vous pouvez également les faire parvenir à la mairie ou les envoyer à la direction régionale de l'INSEE.

Dernière possibilité, vous pouvez répondre par internet, c'est encore plus simple !

En utilisant votre code d'accès et votre mot de passe qui figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous aura remise lors de son passage. Il vous suffira d'accéder au questionnaire en ligne en vous rendant sur le site :

**[www.lerecensement-et-moi.fr](http://www.lerecensement-et-moi.fr)** et vous laisser guider.

### **Ce qu'il faut savoir... !**

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être certain que les logements et personnes ne sont comptés qu'une seule fois. Cependant, ils ne sont pas enregistrés, ni conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

## CANTINE SCOLAIRE... DU NOUVEAU !

Afin de simplifier le paiement de la cantine scolaire de La Ferté-Imbault, l'équipe municipale met en place un nouveau moyen de paiement déjà existant dans les administrations locales au moyen du titre payable par internet (Tipi).

Ce moyen de paiement est accessible 24h /24h, 7j /7 et offre des modalités de règlement simples et compréhensibles par tous. La sécurité des transactions est garantie par l'utilisation de la norme de cryptage TLS.

Procédure simple !

Il vous suffit de :

- vous connecter sur le site : [www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web](http://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web)
- cliquer sur « accéder au paiement » relever au bas de votre facture le code collectivité
- cliquer sur « valider »
- relever la référence au bas de votre facture
- cliquer sur « valider »
- suivre les indications pour le paiement bancaire
- un reçu vous sera adressé par e-mail

Vous pouvez également accéder au paiement en ligne en vous connectant sur le site officiel de la commune : [laferteimbault.fr](http://laferteimbault.fr) et en allant sur la rubrique Enfance et Famille. Vous y retrouverez le lien du site sécurisé officiel de paiement de la Direction générale des finances publiques.

*Pratique, rapide, sécurisé, n'hésitez pas à utiliser ce moyen de paiement !*

### **A NOTER**

Les trois agents nommés sur notre commune :



Mme Evelyne  
**BOURDERIOU**



M. Gérald  
**VERRIER**



Mme Pierrette  
**COLART**

Merci de leur réserver un accueil chaleureux !